



RECYCLAGE INTERVENTION EN PRESENCE D'AMIANTE CUMUL DE FONCTION – Sous-section 4



Public

Personnel cumulant les fonctions d'encadrement technique et/ou, encadrement de chantier et/ou d'opérateur de chantier



Participants

Jusqu'à 10 personnes



Intra

Nous consulter



Prérequis

Posséder une attestation de compétence valide



Durée

1 jour (7 heures)



Inter

Dans un centre technique agréé Cofrac

- Objectifs**
- ✓ Connaître les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante et les niveaux d'exposition et d'empoussièrement induits
 - ✓ Être capable d'appliquer ou de faire appliquer des procédures adaptées aux interventions sur des matériaux contenant de l'amiante
 - ✓ Connaître, appliquer ou faire appliquer les principes généraux de ventilation et de captage des poussières à la source
 - ✓ Sur la base des résultats de l'évaluation des risques, être capable d'établir un mode opératoire et de le faire appliquer

Programme

RETOUR D'EXPERIENCE

L'AMIANTE

Caractéristiques et propriétés de l'amiante
Effets sur la santé

LES EXIGENCES DE LA RÉGLEMENTATION

Notions de responsabilités pénales et civiles
Obligations des propriétaires (Code de la Santé Publique)
Obligations des employeurs (Code du travail)
Obligation des détenteurs de déchets amiantés

AMIANTE ET ANALYSE DES RISQUES

Principe de l'analyse de risque / identification des risques
Évaluation du risque amiante

LES PROCÉDURES ET MÉTHODES D'INTERVENTION

Procédures pour la protection des tiers et de l'environnement
Méthodes pour limiter la production et l'émission de fibres d'amiante
Protection individuelle et collective des opérateurs
Procédures de décontamination du personnel
Procédures de gestion des déchets

PROCÉDURES AVANT INTERVENTION SUR MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE

Rédaction de la notice de poste
Élaboration validation et transmission du mode opératoire
Le mode opératoire et les autres documents de la prévention

PROCÉDURES D'INTERVENTION

Modalités de suivi des interventions
Gestion des situations d'urgence ou anormales

PROCÉDURES À RÉALISER APRÈS L'INTERVENTION

Gestion administrative et technique des déchets
Suivi de l'exposition des opérateurs

Méthodes pédagogiques

Formation participative, apports théoriques, échanges, partage d'expériences, exercices d'apprentissage en groupe, exercices et mises en situation sur une plateforme pédagogique

Matériel pédagogique

Vidéoprojecteur, EPI, EPC, plateforme pédagogique pour les exercices pratiques...

Intervenant

Formateur expérimenté et habilité INRS en amiante

Evaluation et validation

Evaluations théorique (QCM) et pratique
Délivrance d'une attestation de compétence (si réussite)

Périodicité de recyclage

Tous les 3 ans

Support remis aux stagiaires

Un livret est remis à chaque stagiaire

Références réglementaires

Arrêté du 23 février 2012

Les + NEOMIS

- + Garantie minimum 60 % de pratique
- + Exercices pratiques sur une plateforme pédagogique
- + Formateurs expérimentés et habilités INRS

98,3 % Taux de satisfaction stagiaires



Notre engagement qualité



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION